

## A Bruxelles, la discrète victoire des lobbies pro-armes

Un an après les attentats de Paris et Saint-Denis, un texte européen censé durcir le contrôle sur les armes à feu peine à aboutir. Des eurodéputés – y compris LR et FN – refusent l'interdiction d'armes semi-automatiques comme les fusils d'assaut AK-47.

**De notre envoyé spécial à Bruxelles.** - La commission européenne a-t-elle péché par naïveté dans ce dossier sensible ? Lorsque son président a présenté le 18 novembre 2015 son projet de révision de la directive sur les armes à feu, Jean-Claude Juncker pensait sans doute défendre un texte consensuel au sein des 28. Quelques jours après les attentats de Paris et Saint-Denis, la bataille pour l'encadrement des armes à feu semblait facile à mener.

Un an plus tard, il n'y a toujours pas d'accord définitif sur le texte, même si la Slovaquie, qui occupe la présidence tournante de l'UE jusqu'à la fin de l'année, en a fait l'une de ses priorités. Un quatrième "trilogue" s'est déroulé lundi, du nom de ces réunions secrètes où se négocient les versions définitives des textes les plus controversés dans la capitale belge, entre représentants des trois principales institutions de l'UE (la commission, le parlement et le conseil, qui représente les États membres à Bruxelles). Il s'est déroulé pendant sept heures, jusqu'à trois heures du matin, mais les parties n'ont toujours pas réussi à s'entendre.



À ce stade, une seule certitude : le contenu du texte a été fortement dilué. Sous la pression de certains eurodéputés conservateurs, mais aussi d'une poignée d'États (scandinaves et d'Europe centrale), des dispositions ont sauté. Les lobbies des détenteurs d'armes ont remporté des victoires. Dans la dernière ligne droite, les accrochages sont encore très vifs.

"Beaucoup d'éléments du texte de la commission restent inacceptables", a tranché en fin de semaine dernière Vicky Ford, une eurodéputée conservatrice britannique, qui mène les négociations pour le parlement, et a engagé un bras de fer musclé avec l'exécutif de Juncker.

Lundi soir, les désaccords sont restés massifs.

"Au terme d'une année de discussions sur la directive armes à feu, le parlement européen et le conseil doivent rapidement conclure leurs négociations",

déclare à Mediapart la commissaire chargée du dossier, la Polonaise Elzbieta Bienkowska. "Il faut prendre en compte avec attention l'intérêt légitime des chasseurs et des tireurs sportifs, mais cela ne peut pas être une excuse pour réviser à la baisse les niveaux de sécurité élevés voulus par la commission."

Parmi les rares soutiens, côté parlement, de l'approche plutôt volontariste de la commission, l'eurodéputé écolo français Pascal Durand observe :

"La commission a fait l'erreur de vouloir accélérer la révision de cette directive, qui date de 1991 [et a été révisée une première fois en 2008 — ndlr], en profitant de l'élan politique créé par les attentats. Immédiatement, les détenteurs d'armes se sont sentis visés, et se sont fortement mobilisés pour dire qu'ils n'étaient pas des terroristes."

Dans son texte de 2015, la commission proposait par exemple d'interdire la détention, pour des particuliers, de certaines armes à feu semi-automatiques (même si celles-ci ont été "désactivées" au préalable, c'est-à-dire neutralisées, selon des critères plus ou moins précis). En particulier des armes semi-automatiques de type AK-47 ou AR-15, certaines déjà utilisées dans des tueries en Europe par le passé (par exemple celle du Norvégien Anders Breivik en 2011). Aujourd'hui, seules les armes automatiques (dites de catégorie A) sont interdites.

Mais la manœuvre est difficile. Certaines des armes semi-automatiques concernées (catégorie B7) sont aussi utilisées par des tireurs sportifs. Eux ne comprennent pas pourquoi ils se trouveraient interdits de détenir ce genre d'armes pour exercer leur sport (ils seraient quelque 200 000 en France, parmi lesquels nombre de policiers). Ils se disent victimes d'un amalgame, les associant à des terroristes, alors qu'ils détiennent des licences, et ont déclaré leurs armes.



Au printemps 2016, une pétition lancée par le collectif – quasiment inconnu jusqu'alors – *Firearms United* a rassemblé plus de 330 000 signatures de citoyens. D'après eux, la commission se trompe de combat : il faudrait avant tout combattre le marché noir des armes aux frontières de l'Europe, plutôt que d'interdire la détention de certaines armes semi-automatiques à des particuliers. Eux proposent tout simplement de faire une croix sur la révision de la directive.

À l'été 2016, une commission interne au parlement européen a entendu une bonne partie de leurs réserves. Dans la version du parlement, ce ne sont plus que les semi-automatiques de catégorie B7 capables de tirer plus de... 21 coups d'affilée qui seraient concernées par l'interdiction. La commission avait fixé le plafond à six coups seulement. Ces dernières semaines, une nouvelle distinction a été introduite, entre des armes à long canon (autorisées jusqu'à 20 coups), et celles à court canon (jusqu'à dix coups).

La commission a déjà adopté un règlement, dans la foulée des attentats, pour imposer des normes communes et plus contraignantes, dans tous les États, sur les manières de "désactiver" des armes (pour qu'il ne soit plus possible de les réactiver, par la suite, comme l'ont tenté plusieurs terroristes l'an dernier, en France et ailleurs, notamment au Bataclan, ou à bord du Thalys Paris-Bruxelles). Mais l'enjeu des armes déjà désactivées, aujourd'hui en circulation, reste un point de désaccord, et un nouveau règlement sur la désactivation est désormais annoncé pour l'an prochain.

Autre difficulté : il est toujours possible, si l'on s'en tient au texte voté par le parlement, que les

collectionneurs d'armes bénéficient d'exemptions, à géométrie variable selon les États membres, pour ne pas appliquer certaines des dispositions de la directive. Ils pourraient en particulier continuer à se procurer des armes automatiques de catégorie A. Ce à quoi la commission, là encore, s'oppose. Mais plusieurs capitales, dont Paris, ont donné leur feu vert à ces exemptions, selon nos informations.

## Des élus FN très actifs sur le dossier

D'autres points du texte crispent nombre d'élus à Strasbourg. L'obligation faite aux utilisateurs d'armes de passer un test médical, chaque fois qu'ils renouvellent leur licence, ne fait pas l'unanimité au sein des 28 capitales. La création, au sein de chaque État membre, d'une plateforme sur laquelle sont enregistrées l'ensemble des transactions d'armes sur Internet, avec l'identité des acheteurs (ce qui n'était pas le cas auparavant), semble un peu plus consensuelle. Quant à la Finlande, elle défend l'idée que ses réservistes conservent leur arme à leur domicile (comme en Suisse), et ne veut absolument pas transiger sur ce principe.



L'eurodéputée britannique Vicky Ford, rapporteure du texte au parlement

Les négociations sont donc ardues, avec un groupe d'eurodéputés très mobilisés contre le texte. Au fil des mois au parlement, une majorité informelle et hétéroclite, mêlant des conservateurs britanniques (issus du parti de Theresa May), des libéraux d'Europe centrale (officiellement dans la même famille politique que l'UDI-Modem), mais aussi des élus français de LR ou du FN, a

largement dominé les débats. Les socialistes et les écologistes se sont trouvés en minorité pour défendre le texte originel de la commission.

Cité dans une **enquête** de Deutsche Welle en octobre, l'écu allemand Andreas Schwab, de la CDU (le parti d'Angela Merkel), récite l'argumentaire répété en boucle par la plupart des députés conservateurs de tous bords :

*"Le problème de fond, c'est la circulation des armes illégales, et le fait que nous ne parvenons pas à contrôler l'essor de ces trafics. Sur ce point, la commission n'a pas fait de propositions. L'idée qui consiste à dire qu'un monde sans armes semi-automatiques serait un monde meilleur, ce n'est pas réaliste."*

À tel point qu'on a par exemple entendu un écologiste comme Pascal Durand soutenir les arguments des services de sécurité européens, pour tenter de convaincre ses adversaires les plus conservateurs...

*"En général, c'est la droite et l'extrême droite qui relaient et défendent les vues des forces de l'ordre. Mais là, une grande partie de ces élus a préféré ignorer les recommandations d'Interpol, pour écouter cette frange de son électorat", se désole l'eurodéputé français.*

Sollicité à plusieurs reprises par Mediapart, l'écu LR Philippe Juvin n'a pas répondu à nos demandes. Quant à Mylène Troszczynski, une élue frontiste très active sur le dossier, elle a expliqué **à Euractiv** :

*"Je me suis opposée à cette révision depuis le début. D'ailleurs la commission européenne se contredit : elle voulait interdire certaines armes, et veut maintenant les autoriser avec un chargeur réduit. Il faudrait savoir !"*

Bruno Gollnisch, lui aussi élu FN à Bruxelles, renchérit :

*"Il y a un grand intérêt à ce qu'un grand nombre de foyers disposent de quelques armes."*

Le texte n'a pas encore été débattu en séance plénière (mais seulement au sein de la commission "marché intérieur"), si bien qu'il est difficile de savoir si l'ensemble des élus LR ou FN sont sur des positions identiques.

Ce débat a prouvé l'efficacité d'une poignée de lobbyistes pro-armes, en partie liés aux fabricants d'armes à travers l'Europe.

*"Comme beaucoup d'élus ici, j'ai fait l'objet d'une campagne de spams massifs, des centaines de mails par jour," raconte l'eurodéputée PRG Virginie Rozière. "Ce sont des communautés très organisées, qui ont développé un syndrome de persécution aigu. Et des élus ici ont repris mot à mot leurs argumentaires."*

*"Cela m'a fait penser aux mobilisations de la National Rifle Association [NRA] aux États-Unis, ou encore dans un autre genre à celles de la Manif pour tous en France," insiste Pascal Durand. "Chaque fois, c'est la même histoire : des conservateurs trouvent un os à ronger et construisent une mobilisation très forte à partir de là."*

Si l'on s'en tient aux moyens financiers des lobbies pro-armes à Bruxelles, la comparaison avec la NRA, aux États-Unis, reste limitée.

Comme l'a rappelé [le site Politico](#), la NRA, principal relais de l'industrie des armes aux États-Unis, a dépensé 20 millions de dollars (18,7 millions d'euros) en lobbying en 2015. Si l'on en croit ses déclarations [au registre de transparence de l'UE](#), la principale fédération des lobbies de chasseurs en Europe n'a pas dépensé plus d'un million d'euros (avec 11 lobbyistes à temps plein) dans la capitale belge, en 2014.

Quant au collectif *Firearms United* (créé en 2013), dont la ligne politique est plus agressive (et qui est à l'origine de la pétition et sans doute d'une bonne partie du mailing qui vise les députés et la commission), il ne déclare rien au registre de transparence de l'UE (ce qui ne veut pas dire qu'il n'investit pas en lobbying à Bruxelles). Quoi qu'il en soit, ces mobilisations très puissantes dans le microcosme bruxellois, par le biais de pétitions, de conférences et de campagnes de mails ciblées sur les députés et les fonctionnaires chargés du dossier, ne sont pas sans rappeler celles des mouvements anti-avortements lors des débats [sur le "rapport Estrela" en 2013](#) (qui proposait, en vain, de faire de l'avortement un "droit européen").

Depuis un an, l'omniprésence de la voix des tireurs sportifs et des chasseurs dans les débats bruxellois contraste avec le silence d'associations de victimes ou d'ONG opposées à la circulation des armes. À notre connaissance, aucun collectif de victimes liées aux attentats des dernières années, en France, en Belgique ou ailleurs en Europe, n'est intervenu au parlement européen, dans le cadre des débats sur cette directive. Une anomalie difficile à comprendre.